

Personnes de soutien et partenaires de soins essentiels : renseignements importants et exigences

Révisé le 26 janvier 2021

Les personnes de soutien et les partenaires de soins essentiels offrent un soutien aux patients et sont les bienvenus à Santé Niagara. Nous avons mis en place des mesures rigoureuses de prévention et de contrôle des infections afin de protéger tout le monde pendant la pandémie de COVID-19.

Il faut respecter toutes les consignes, notamment porter en tout temps un masque fourni par l'hôpital. Les personnes qui ne respectent pas ces consignes devront quitter les lieux.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Les personnes de soutien et les partenaires de soins essentiels doivent :

- avoir au moins 16 ans;
- répondre à des questions de dépistage - nous les encourageons à remplir, à l'avance, le formulaire, qui se trouve sur notre site Web;
- fournir leur nom et leurs coordonnées aux fins de recherche des contacts, au besoin;
- respecter les affiches et suivre les instructions fournies par les préposés au dépistage.
- rester dans la chambre de leur proche pendant toute la durée de la visite et ne sortir de la chambre que pour quitter l'établissement à la fin de la visite.

Port du masque

- Il faut porter un masque correctement (il doit couvrir le nez, la bouche et le menton) en tout temps dans l'hôpital, notamment :
 - dans tous les espaces publics, y compris les ascenseurs et les salles d'attente;
 - dans la chambre des patients, qu'il s'agisse d'une chambre à un lit ou d'une chambre partagée;
 - en présence d'un travailleur de la santé.

Hygiène des mains et distanciation physique

- Il faut pratiquer la distanciation physique, c'est-à-dire rester à deux mètres (six pieds) des autres ainsi que respecter les directives qui limitent le nombre de personnes permis dans les chambres, les ascenseurs, les salles d'attente et les aires communes.
- Il faut se laver les mains aussi souvent que possible, surtout avant d'entrer dans l'unité ou la chambre d'un patient et en sortant de la chambre ou de l'hôpital.

Nourriture et boissons

- Il est interdit d'apporter de la nourriture aux patients sans l'autorisation de l'équipe soignante.
- Pour éviter le retrait des masques, il est interdit aux partenaires de soins essentiels et aux personnes de soutien de manger ou de boire dans la chambre des patients, les salles d'attente et les unités de soins.
- Ces personnes peuvent manger seulement dans les zones désignées à la cafétéria. Elles doivent rester à deux mètres (six pieds) des autres.
- Si elles achètent de la nourriture à l'hôpital, elles doivent le faire avant ou après leur visite.

Articles personnels

- Articles essentiels seulement : dispositifs électroniques, produits de toilette, aides à la mobilité, prothèses, prothèses auditives, lunettes, vêtements essentiels, oreiller, livres, appareil CPAP
- Aucun objet de valeur : bijoux, portefeuille, cartes de crédit, argent